



# NOUS UNIR POUR DÉFENDRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL FACE À CEUX QUI DÉTRUISENT NOTRE PLANÈTE.



## ACTIONS EN JUSTICE

*Notre affaire à tous* s'est engagée dans ce qui deviendra le premier recours climat français à portée globale, c'est-à-dire une action citoyenne portée contre l'Etat pour carence fautive et absence d'action dans la lutte contre le dérèglement climatique.



## PLAIDOYER

Au travers d'échanges avec les parlementaires, de propositions de loi, de colloques juridiques à destination des praticien-nes, des parlementaires et des citoyen-nes, *Notre Affaire à Tous* oeuvre à une transformation du droit pour la reconnaissance des droits environnementaux, et l'établissement de nouvelles responsabilités pour les États et les multinationales polluées.



## MOBILISATION CITOYENNE

*Notre affaire à tous* se situe aux confluent de l'avancée des connaissances scientifiques, de la mobilisation citoyenne pour l'environnement et du monde juridique. En construisant ces ponts, l'association cherche à garantir l'accès au(x) droit(s) pour tou-tes, dont celui à la protection face à un environnement dégradé et un climat dérégulé.



## UN MOUVEMENT MONDIAL

*Notre affaire à tous* s'inscrit dans une tendance globale : celle d'une mobilisation grandissante pour pénaliser les crimes contre l'environnement, mais aussi reconnaître des droits à la nature ou porter des actions en justice pour le climat.